

Pastorale

Le mot "Pastorale" exprime le vécu et les aspirations de la Communauté Éducative.

Tout en se voulant respectueuse du pluralisme des cultures et des religions, des personnes et des démarches individuelles, l'Équipe d'Animation Pastorale se réfère au Projet Éducatif de l'école et aux valeurs évangéliques.

Dans les écoles dont l'identité est catholique, le Chef d'établissement est le responsable pastoral.

La mise en œuvre de la Pastorale requiert l'assentiment de tous les acteurs de la Communauté Éducative : élèves, parents, enseignants, personnel... et devrait permettre à chacun d'y trouver sa place :

- attitudes personnelles et collectives à développer
- accueil de l'autre, attention à autrui
- respect et écoute
- solidarité et partage

Un éveil à la foi est proposé à tous les enfants dans les classes, temps animé par les enseignantes. Cinq temps forts sont organisés avec les parents et les enseignants, à raison d'une séance par période.

En maternelle, une prière hebdomadaire est intégrée aux rituels des classes.

Le projet pastoral est défini sur trois années sur le thème : *Osons la joie !*

L'apprentissage de chants religieux s'organise régulièrement ainsi que des temps forts qui suivent les fêtes liturgiques de l'année.

Nous vivons avec les enfants et leurs parents, des célébrations, des messes.

Quant à la catéchèse, elle se fait dans chaque paroisse concernée et sur une démarche des parents.

Les enfants non baptisés et dont les parents souhaiteraient cheminer, se présenteront à leur paroisse.

Le baptême peut être envisagé à tout âge, moyennant la préparation requise à cet effet par la paroisse concernée.